

L' E C H O D E S B O I S

Saint-Germain-Sur-Rhône

www.saint-germain-sur-rhone.com

Le mot du Maire

Chaque période estivale entraîne son lot de nuisances diverses, et le cru 2009 n'a malheureusement pas fait exception. J'ai ainsi été importuné à mon domicile à de nombreuses reprises à cause de l'incivilité de certains administrés, qui ne représentent heureusement qu'une minorité de la population. Ces plaintes : véhicules stationnés sur la voie publique ou privée, aboiements intempestifs, nuisances sonores en dehors des horaires réglementés etc., pourraient diminuer considérablement si chacun d'entre-nous faisait preuve de plus de convivialité, de communication et de tolérance.

Afin de favoriser un rapprochement et de bonnes relations entre voisins, je vous suggère donc de respecter votre entourage, d'être parfois plus indulgents et de tenter de dialoguer calmement avant de recourir au rôle de médiateur de votre Maire.

Dès le printemps prochain, nous établirons et publierons en ce sens une charte de bonne conduite.

J'espère ne pas avoir été élu pour m'immiscer dans les affaires privées, mais pour me consacrer à d'autres tâches plus importantes pour le bien de l'ensemble des habitants de la commune.



A ce propos, voici un petit bilan de l'avancement de plusieurs de nos projets en cours :

- L'autorisation d'urbanisme pour la réhabilitation de la Mairie a été déposée fin août 2009. Le démarrage des travaux est prévu en janvier 2010.
- En ce qui concerne la construction du petit complexe immobilier, la SA Mont Blanc devrait déposer le permis de construire d'ici la fin de l'année.
- Quant à l'enfouissement des réseaux de Cernaz, il est pratiquement terminé. J'en profite pour remercier le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Services de Seyssel pour leur précieuse participation financière.
- Enfin, le nouveau groupe scolaire de Chêne en Semine, Franc lens et Saint-Germain-sur-Rhône a ouvert ses portes comme prévu le 3 septembre 2009, à la plus grande satisfaction des élèves, des équipes pédagogiques et des parents.

Je souhaite à tous une bonne rentrée et tout particulièrement à nos petits administrés dans leur nouvelle école. Excellente lecture de la 5^{ème} édition de l'Echo des Bois !



Le Maire
M. Alain LAMBERT



Le nouveau groupe scolaire des 3 communes

Durant les jours qui ont précédé la rentrée, une grande activité a régné au sein de la nouvelle école. En effet, chaque commune a aidé ses enseignants à déménager tables, chaises, tableaux et matériel dans le nouveau groupe scolaire construit à Franc lens près de l'ancienne école.

Chaque instituteur(trice) a aménagé son nouvel espace, au rez pour les maternelles et au 1^{er} pour les primaires. Peut-être votre enfant, petit enfant, petit voisin vous a-t-il déjà ra-

conté qu'il est dans la classe orange, jaune ou bleue !

La cantine, avec son mobilier entièrement neuf et très gai, devrait réjouir nos petits et les inciter à manger dans la bonne humeur, et même à élargir leur goût à quelques plats qu'ils trouveront "bien meilleurs qu'à la maison" !

Deux cours séparées accueillent désormais les "récrés", l'une pour les enfants de maternelles, l'autre pour les élèves du primaire. L'école est également accessible aux enfants handicapés, bien sûr, et un effort particulier a été porté, lors de la construction, sur l'isolation et les économies d'énergie.

Les parents apprécient déjà ce lieu unique de scolarisation qui permet de simplifier le co-voiturage (pensons à notre planète) à midi, ainsi que la création de la garderie périscolaire et du centre de loisirs, qui facilitent la vie de ceux qui travaillent, partent tôt ou rentrent tard.

Nous ne doutons pas qu'enseignants et élèves se plairont dans ce bel espace bien pensé et coloré, dont les fenêtres ouvrent sur la superbe campagne environnante... mais attention de ne pas trop rêvasser : l'essentiel se passe à l'intérieur de l'école !



Les parents qui le souhaitaient ont pu découvrir les lieux lors de l'inauguration du 5 septembre, en présence de Mme Fournet, Présidente du SIVU, des Maires des trois communes et de leurs conseillers municipaux, de M. Accoyer, Président de l'Assemblée Nationale, de M. Monteil, Président du Conseil Général de Haute-Savoie, de M. Pehaut, Sous Préfet de St Julien en Genevois, de M. Amoudry, Carle, Herisson, Sénateurs, de M. Rabatel, Conseiller Général du Canton de Frangy et de Mmes et M. les Maires des Cantons de Seyssel et Frangy. Après la visite des locaux, une petite cérémonie lors de laquelle les enfants ont coupé le ruban et les discours optimistes des élus, tout le monde s'est retrouvé devant un verre et un buffet bien garni.

Vive la nouvelle école dont nos enfants garderont le souvenir toute leur vie durant ...

Les jardins de Haute-Savoie



Lancé par le Contrat de Développement de Rhône-Alpes des Usses et Bornes (C.D.R.A.), ce projet souhaitait valoriser les différentes communes dans leur particularisme et de les fédérer autour du contrat de Développement Durable.

La Commune de la Balme-de-Sillingy, lieu de réalisation des Jardins de Hte-Savoie, proposait les services du Foyer de Vie des Roseaux, pour l'arrosage des plants et le désherbage des jardins.

Le Conseil municipal de St-Germain/Rhône a souhaité s'inscrire et être représenté au sein de la Communauté de Communes de la Semine.

Le cahier des charges, proposé par le C.D.R.A., rappelait aux participants les quelques grandes orientations du Développement Durable, qui se déclinaient au travers de nos réalisations. Par exemple : utiliser des plantes peu consommatrices d'eau, utiliser des matériaux propres, de récupération, des compost et broya de végétaux (fourni par les organisateurs), refus de tout engrais et pesticide. Nous devions, également, respecter la couleur imposée pour la Communauté de Communes de la Semine : le bleu, pour toutes fleurs et arbustes (un à feuillage persistant et deux autres à floraison). Le vert étant admis, comme la base de réalisation !

La subvention régionale de 200 € devait couvrir les frais engagés pour ce jardin.

Nous avons souhaité, en deçà, de l'engagement éco-citoyen de la commune, faire intervenir un Établissement et Service d'Aide par le travail (ESAT) du Parmelan afin de réaliser les éléments principaux du logo de notre commune : la biche, le bâtiment de la Mairie, les champignons. Leurs réalisations en bois de pays ont été, par la suite, teintées avec des ocres puis protégées avec de l'huile de lin.



Nous avons proposé aux communes attenante au Rhône, de le faire apparaître au travers d'une représentation commune : un couloir de phacélies.

Malgré un temps très court, pour créer ce jardin, l'équipe de la commission de développement durable, accompagné de Jean-Charles Vandroux, est satisfaite du résultat.

Déjà 17 000 visiteurs ont parcouru les chemins de ce site !

Bien sûr, comme la vie, ce jardin se construira, se modifiera au fil du temps et proposera aux St Germinois, un regard différent au fil des saisons.

A vous de venir le découvrir et de faire passer vos idées de valorisation de notre commune.

M. Millet

Escapade en Suisse voisine



Samedi 30 mai, une trentaine d'anciens de la commune, accompagnés de l'équipe du CCAS ont pris le car en direction des Diablerets. Après un petit-déjeuner à Evian, en bord de lac, le groupe a rejoint Aigle afin de

prendre le train de montagne pour la station helvète. Agréable repas au restaurant puis visite guidée du Château d'Aigle, imposante forteresse édifiée au 12ème siècle qui abrite le musée de la vigne et du vin. Y sont retracés près de 2000 ans d'histoire (outils, alambic, tire-bouchons, bouteilles ...). Sur le chemin du retour, casse-croûte au bord du lac Léman dans la convivialité et la bonne humeur. L'ambiance festive et les chansons parfois grivoises ont transformé ce voyage en un moment inoubliable. Nos anciens savent toujours vivre !



Fête des mères

Samedi 6 juin ... un moment de joie et de surprise. Après avoir décoré les tables de la salle des fêtes, les enfants du village ont offert à leur maman un petit pêle-mêle de poésies.



Un « porte-serviettes » cadeau à été remis à toutes les mères présentes durant un sympathique apéritif offert, par la commune, à toute la population.

Repas d'automne

La date du **29 novembre 2009** a été choisie pour le repas annuel des anciens de St-Germain.

Autour d'un déjeuner servi par les membres du CCAS, nous allons assister à un spectacle surprise dans une salle décorée pour l'occasion ... à vos agendas !

Vie associative



Comment transformer un pèse-lait en four à pain ?

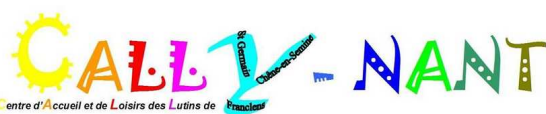
Non ce n'est pas de la magie qu'une vingtaine de foyers de Cusiniens ont pratiquée pour faire revivre un édifice communal, mais une recette toute simple et vieille comme le monde qui consiste à s'impliquer collectivement dans un projet.

Il a donc fallu tout d'abord mettre la main au porte-monnaie, ajouter un bon volume d'huile de coude pour pouvoir finalement mettre la main à la pâte et se retrouver le dimanche 9 août pour un moment de convivialité autour de pains, quiches, pizzas et tartes aux délicieuses saveurs.

Cette première fournée réalisée par Benoit, pâtissier du Pain d'Epices à Clarafond, a donc fait revivre cette tradition du four à pain tout au long d'une journée d'amitié qui s'est terminée le soir venu, comme par le passé, autour d'un jambon et de quelques chopines dans l'ancien bistrot «chez Lacroix ». Les travaux de toiture sont en cours et la population de St-Germain/Rhône sera invitée dans le courant de l'automne à venir découvrir ce bâtiment au cours d'une vente de pains cuits au feu de bois.



D.Vuillat



C'est avec une joie parfois mitigée que nos écoliers ont repris le chemin de l'école. Ce fut également la 1ère rentrée pour la nouvelle association Cally-Nant qui gère l'accueil périscolaire et le centre de loisirs. Dans les locaux neufs au sein du groupe scolaire intercommunal de Franc lens, Myriam la

directrice et son équipe de 4 animatrices accueillent les enfants pour un moment de loisirs avant et après l'école. Les mercredis et pendant les vacances de Toussaint, elles proposent une multitude d'activités pour petits et grands de 3 à 12 ans. Les enfants peuvent ainsi retrouver leurs copains des autres villages de la Semine pour participer à des jeux et des activités collectives.

Au programme des mercredis de septembre : Découverte du centre de loisirs et de son environnement, chasse au trésor dans le village de Franc lens et en pleine nature, création de fresques et de décorations. Les idées de l'équipe d'animation ne manquent pas pour égayer le temps libre des petits pendant que les parents travaillent.

Les inscriptions se font à la demi-journée avec ou sans repas, à la journée ou à la semaine.

Pour vous renseigner vous pouvez passer au centre de loisirs avant, après l'école ou le mercredi.

Par mail associationcally.nant@gmail.com Par téléphone 04.50.77.97.32

V. Politano

Foot de la Semine



Les **inscriptions** pour la saison 2009/2010 ont démarré le 25 août et se poursuivent le mardi soir pendant les entraînements. Avec plus de 140 licenciés l'an dernier, notre club propose enseignement et encadrement de qualité. Merci à tous les participants de la soirée choucroute, du tournoi corporatif et des 30 ans du club : des bons moments de convivialité à travers le sport. A reconduire en 2010.

Nous vous attendons donc pour cette nouvelle saison ... au bord du stade !

F. Guffon

Regard sur ...

Un écrivain à la bibliothèque de St-Germain



Pour ceux qui l'ignoraient encore, un romancier habite notre commune. Beaucoup de St-Germinoises ont déjà empruntés les livres d'Oliver CARZON à la bibliothèque et les ont appréciés. Auteur de romans policiers dans lesquels des lieux proches sont le théâtre d'intrigues passionnantes mêlant histoire, science, journalisme, phénomènes inexplicables, politique, religion etc.

Dans les tomes 1 et 2 du mystère des Origines, intitulés "Une mort de trop", Oliver nous entraîne dans l'enquête d'un journaliste et de son équipe sur un parti politique aux idées révolutionnaires et sur des meurtres étranges. Le style incisif et rigoureux nous emporte à chaque page. Le tome 3 est à votre disposition à la bibliothèque, ainsi que "20 heures pour sauver la Terre !" et « Morts au Salève ».

Rencontre avec Oliver CARZON : D'où vous vient cette passion d'écrire ?

« À l'âge de 8/10 ans, je passais déjà des heures dans le bureau de mon père qui possédait une bibliothèque très importante. Assis en tailleur, je sortais tous ses livres et sentais leur odeur ; à 12 ans, j'écris ma 1ère histoire "les voleurs de plans" en cours de maths. Mais le prof me le confisque en me promettant de me le rendre, mais promesse non tenue. En grandissant, je lisais de plus en plus. (Jack Higgins, Robert Ludlum, Jacques Bergier, Clive Cussler et bien d'autres ...). Tous ces auteurs ont bercé ma jeunesse en m'entraînant dans des mondes sans cesse nouveaux et riches d'enseignements, pour moi beaucoup plus intéressants que l'école. Adolescent puis étudiant, j'écris des petites nouvelles pour le plaisir et, surtout, plusieurs scénarii de films que j'ai mis en scène avec mes copains d'école.

Mais les portes de la littérature ne s'ouvrent pas si facilement ; aussi, pour faire comme papa, je vais à la faculté ... où je m'emm... royalement et donc je reprends le stylo ... pour ne plus le lâcher !

C. Vuichard

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE : VENDREDI : 17h30 à 18h30 SAMEDI 10h30 à 12 h

L'Eco-Germinoises

Les peintures « vertes »



Les peintures traditionnelles, particulièrement les glycérophtaliques (peintures à l'huile), contiennent des substances chimiques. Les produits solvants utilisés comme liants émettent des composés organiques volatiles hautement toxiques. Ces derniers sont néfastes et peuvent provoquer des irritations, des crises d'asthmes, des migraines ou encore des nausées. Certains sont même cancérogènes. Les peintures acryliques ou peintures à l'eau polluent également. Elles sont moins nocives que les glycéros lors de l'application, mais la pollution dure plus longtemps.

Il existe aujourd'hui différents types de peintures qui se revendiquent écologiques. Il faut différencier la peinture écologique de la peinture naturelle ou bio. Une peinture écologique doit satisfaire un des deux labels "NF environnement" ou "Ecolabel européen". La dénomination "écologique" est donc réglementée. Cette réglementation limite les teneurs polluantes mais ne garantit pas une peinture sans produit toxique. Il est même possible d'obtenir un produit 100% chimique si l'on respecte les mesures. A l'inverse, la peinture bio n'est pas contrôlée. Une peinture chimique peut donc se revendiquer bio. Il est aujourd'hui impossible de savoir si une peinture respecte totalement l'environnement.

Pour être 100% naturelle, une peinture ne doit contenir ni hydrocarbures, ni COV (Composés Organiques Volatiles) et autres produits polluants. Les liants sont alors remplacés par des huiles végétales, de la cire d'abeille ou de la résine de pin. Pour les couleurs, on utilise de la craie, des agrumes et des pigments à base de terre et de plantes. Elle est donc constituée de matières premières biodégradables.

La mise en place de seuils sévères de COV en 2010 devrait pousser le marché des peintures écologiques à se développer. Il serait également utile de réglementer la dénomination bio pour ne plus avoir de peinture chimique qui se revendique totalement naturelle !

Plus d'informations auprès de prioriterre au 04 50 67 17 54, www.prioriterre.org

Rappel du comité de rédaction

Nous remercions toutes les associations pour les articles déjà parus et attendons les suivants avec joie. Nous rappelons aussi que tous ces articles sont rédigés sous leur entière responsabilité.

Solution de la photo mystère de l'écho des bois n° 4 : un nichoir à chauve-souris près de la mare de Cusins.